



BP REA - Niveau IV



CONTENU DE LA FORMATION

Diplôme composé de 7 modules UC (Unités Capitalisables) ou UCARE

<u>UC 1</u>: Se situer en tant que professionnel(le)

UC 2 : Piloter le système de production

<u>UC 3</u> : Conduire le processus de production dans l'agrosystème

<u>UC 4</u> : Assurrer la gestion technico-économique, financière et administrtive de l'entreprise

<u>UC 5</u>: Valoriser les produits ou services de l'entreprise

<u>UCARE</u>: Unité Capitalisable d'Adaptation Regionale (2 à choisir)

LES CONDITIONS D'ACCÉS À LA FORMATION

Vous avez plus de 18 ans

Vous avez au moins un CAP, un BEP ou un autre diplôme validé niveau V et un an d'activité professionnelle à plein temps

<u>ou</u>

Vous pouvez justifier d'une année d'activité professionnelle agricole à plein temps ou 3 ans non agricole temps plein

DEROULEMENT DE LA FORMATION

<u>Durée totale</u>: Environ 1288 heures (pour un parcours complet de 7 modules)

<u>Calendrier</u>: de septembre à juin, du lundi au vendredi (sauf pendant les vacances de Noël)

Lieux et horaires: Site de Pamiers, Saint Girons et Saint Gaudens - de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

LES STAGES EN EXPLOTATION AGRICOLE

Stage en milieu professionnel d'au moins 8 semaines pendant les vacances scolaires (sauf celles de Noël)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Des cours théoriques et des applications pratiques réalisées sur des exploitations agricoles ou le jardin pédagogique du CFPPA-AC

Le stage obligatoire dans une ou des exploitations agricoles permet l'observation et la mise en pratique des acquisitions théoriques. La participation du stagiaire et son implication au cours du stage seront évaluées de manière spécifique.



LES OBJECTIFS

Concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité de responsable d'entreprise agricole

Acquérir la capacité professionnelle prévue par les textes afin d'obtenir des aides à l'installation (DJA, prêt bonifiés,..)

Apprendre à piloter et à gérer une entreprise agricole respectueuse de l'environnement.



LES DÉBOUCHÉS

Devenir agriculteur(trice) responsable d'une entreprise agricole.

Salarié(e) hautement qualifié(e)



LE PUBLIC VISÉ

Vous êtes :

- demandeur (se) d'emploi ou assimilé(e)
- salarié(e) en congé individuel de formation
- aide familial ou conjoint d'exploitant(e) Vous avez un projet d'installation agricole Vous souhaitez une reconversion Pro.







